



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET METIERS**

Numéro 234

publié le 18 novembre 2024

Décisions émanant de l'administration générale (AG) 3

- Décision n°2024-132 AG du 6 novembre 2024 portant constitution du comité électoral consultatif en vue des élections 20254
- Décision n°2024-133 AG du 6 novembre 2024 portant modification de la décision n° 2024-30 AG du 4 mars 2024 portant délégation de signature aux directeurs et aux secrétaires généraux des équipes pédagogiques nationales pour les actes concernant les élections partielles.....5
- Décision n°2024-136 AG du 4 novembre 2024 portant participation du Conservatoire national des arts et métiers aux frais de restauration sociale - Annule et remplace la décision N° 2024-98 AG7

Décisions émanant de la direction nationale des formations (DNF).....10

- Note de règlement n°2024-14/DNF du 16 octobre 2024 relative à la validation automatique accordée au titre de la Validation des Études Supérieures (VES) pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP, détaillés ci-après (chapitre I à 15) - relative aux équivalences entre UE (formation continue hors temps de travail) et US (alternance) et à l'application des mesures transitoires de la chaire de BTP, détaillés ci-après (chapitre 16) - Applicable le 1/9/2024 11
- Note de règlement n° 2024-15/DNF du 24 octobre 2024 portant modification à la note de règlement n° 2024-01/DNF du 03/04/2024 relative à la jurisprudence VES de la spécialité informatique..... 40
- Note de règlement n°2024-16/DNF du 24 octobre 2024 - Passerelles Master matériaux et management diplôme d'ingénieur Cnam, spécialité matériaux..... 61
- Note de règlement n° 2024-17 /DNF du 10 septembre 2024 relative aux mesures transitoires concernant le certificat de spécialisation Données de santé : analyse économique et méthodes quantitatives (CSI0200A)..... 63

Décisions émanant de l'administration générale (AG)

DECISION N° 2024 – 132 AG
portant constitution du comité électoral consultatif en vue des élections 2025

L'Administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le règlement intérieur du Cnam, notamment l'article 5-1,

DECIDE :

Article 1. – Il est constitué un comité électoral consultatif dans la perspective des élections 2025 des représentants des élèves au conseil d'administration. Ce comité connaîtra également des élections des représentants des personnels et des élèves ou anciens élèves aux conseils des équipes pédagogiques nationales du Conservatoire national des arts et métiers.

Article 2. – Le comité électoral consultatif comprend, outre les membres de droits, les membres suivants :

- Madame Fanny HAUQUIER, représentante des personnels enseignants au conseil d'administration ;
- Monsieur Mathieu MOZE, représentant des personnels enseignants au conseil scientifique ;
- Madame Catherine ALGANI, représentante des personnels enseignants au conseil des formations ;
- Monsieur Nicolas DAVION, représentant des personnels BIATSS au conseil d'administration ;
- Madame Sofia FOUGHALI, représentante des personnels BIATSS au conseil scientifique ;
- Madame Rachida AUBRY, représentante des personnels BIATSS au conseil des formations ;
- Monsieur Killian CRESSANT, représentant des élèves au conseil scientifique ;
- Madame Valérie TALAMONA, représentante des élèves au conseil des formations.

Article 3. – Le directeur général des services et le directeur des affaires générales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 6 novembre 2024

L'administratrice générale

Pour l'administratrice générale
et par délégation

Florian CAHAGNE
Directeur général des services

Diffusion :

Les membres du comité électoral consultatif

DÉCISION N° 2024-133 AG
portant modification de la décision n° 2024-30 AG du 4 mars 2024
portant délégation de signature aux directeurs et aux secrétaires généraux des équipes
pédagogiques nationales pour les actes concernant les élections partielles
des conseils desdites entités

L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers et notamment son article 19,

Vu le décret du 29 août 2022 portant nomination de l'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers – Mme FAUVARQUE-COSSON (Bénédicte),

Vu le règlement intérieur du Conservatoire national des arts et métiers et, notamment, l'article 1.2.1.4.1,

Vu la délibération du conseil d'administration du 13 mars 2019 portant délégations du conseil d'administration à l'administrateur général,

Vu la décision n° 2024-30 AG du 4 mars 2024 portant délégation de signature aux directeurs et aux secrétaires généraux des équipes pédagogiques nationales pour les actes concernant les élections partielles des conseils desdites entités,

DÉCIDE

Article 1 – La décision n° 2024-30 AG du 4 mars 2024 portant délégation de signature aux directeurs et aux secrétaires généraux des équipes pédagogiques nationales pour les actes concernant les élections partielles des conseils desdites entités est modifiée comme suit :

- dans le titre de la décision, après les mots « les élections », le mot « partielles » est supprimé ;
- à l'article 1 de la décision, dans le premier paragraphe, après les mots « les élections », le mot « partielles » est supprimé,
- dans le tableau des délégataires figurant à l'article 1 de la décision :
 - o à la septième ligne concernant l'EPN 6 – Mathématiques et statistiques :
 - dans la deuxième colonne consacrée aux directeurs, les prénom et nom « Thierry HORSIN » sont remplacés par les prénom et nom « Iraj MORTAZAVI » ;
 - dans la troisième colonne consacrée aux secrétaires généraux, les prénom et nom « Corinne FOURCROY » sont remplacés par les prénom et nom « Laure MIREUX » ;
 - o à la neuvième ligne concernant l'EPN 8 – Intechmer, dans la deuxième colonne consacrée aux directeurs, les prénom et nom « Pascal BAILLY DU BOIS » sont remplacés par les prénom et nom « Florian CESBRON » ;
 - o à la treizième ligne concernant l'EPN 12 – Santé, solidarité, dans la deuxième colonne consacrée aux directeurs, les prénom et nom « Laurence HARTMANN » sont remplacés par les prénom et nom « Fatima YATIM-DAUMAS » ;
 - o à la quatorzième ligne concernant l'EPN 13 – Travail, Orientation, Formation, Social, dans la troisième colonne consacrée aux secrétaires généraux, les prénom et nom « Ewelina JEDRAZEK » sont supprimés ;
 - o à la dix-septième ligne concernant l'EPN 16 – Innovation, dans la troisième colonne consacrée aux secrétaires généraux, les prénom et nom « François-Xavier CHEVRIER » sont remplacés par les prénom et nom « Laurent PEREZ » ;
- à l'article 2 de la décision :

- au niveau du premier tiret, après les mots « calendriers électoraux, », il est ajouté les mots et signes « à l'exception des calendriers pris pour les renouvellements généraux des mandats, »,
- au niveau du quatrième tiret, après les mots « bureaux de vote », il est ajouté les mots et signes « à l'exception des décisions prises pour les renouvellement généraux des mandats, ».

Le reste sans changement.

Article 2 – Exécution et date d'effet

Les délégués sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prend effet au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de l'établissement.

Fait à Paris, le 6 novembre 2024

L'administratrice générale

Pour l'administratrice générale
et par délégation
Florian CAHAGNE
Directeur général des services

Diffusion :

- Mesdames et messieurs les délégués

Copie à :

- Monsieur le directeur général des services
- Monsieur le directeur des affaires générales

DÉCISION N° 2024 – 136 AG
portant participation du Conservatoire national des arts et métiers aux frais de restauration sociale
Annule et remplace la décision N° 2024-98 AG

L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le règlement intérieur en vigueur du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu la convention conclue entre le restaurant Inter Entreprise (RIE) de Bourse et le Conservatoire national des arts et métiers du 21 février 2019,

Vu le marché n° 2023BC00M22014 – Restauration sociale du Cnam,

Vu l'avenant n° 1 au marché n° 2023BC00M22014,

Vu l'avenant n° 2 au marché n° 2023BC00M22014,

Vu la délibération du conseil d'administration du 13 mars 2019 portant délégations du conseil d'administration à l'administrateur général modifiée par sa délibération du 17 mai 2024,

Vu la délibération du 17 mars 2023 du conseil d'administration réuni en formation plénière relative à la modification de la politique de participation du Cnam établissement public dans le cadre du nouveau marché de restauration,

Vu la délibération du 12 octobre 2023 du conseil d'administration réuni en formation plénière relative à la modification de la politique de participation du Cnam établissement public dans le cadre de la restauration sociale,

Vu la décision n° 2023-23 AG du 28 février 2023 portant participation du Conservatoire national des arts et métiers aux frais de restauration sociale dans le cadre du marché effectif à compter du 1^{er} mars 2023,

Vu la décision du 5 septembre 2023 procédant à la suspension du marché n° 2023BC00M22014 précité à date d'effet du 22 août 2023,

Vu la décision n° 2023-96 AG portant participation du Conservatoire national des arts et métiers aux frais de restauration sociale à compter du 18 septembre 2023,

Vu la décision n° 2023-124 AG portant participation du Conservatoire national des arts et métiers aux frais de restauration sociale à compter du 1^{er} décembre 2023,

Vu la décision n° 2024-93 AG portant participation du Conservatoire national des arts et métiers aux frais de restauration sociale à compter de la réouverture du site Conté et de l'ouverture du site du Landy (2^e semestre),

Vu la décision n° 2204-98 AG portant participation du Conservatoire national des arts et métiers aux frais de restauration sociale à compter de la réouverture du site Conté et de l'ouverture du site du Landy (2^e semestre 2024) qui annule et remplace la décision n° 2024-93 AG,

DÉCIDE :

Article 1^{er} – Adaptation de la grille de subventions du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Par délibération du conseil d'administration précité, il a été fixé un objectif de « *reste à charge* » pour les personnels de l'établissement concernant les prestations de restauration sociale et la participation financière du Cnam à celles-ci. Dans ce cadre, à compter de la réouverture du site de restauration de Conté et du 4 novembre pour le site de restauration de Landy, la grille de subventions Cnam établissement public relative aux frais de la restauration sociale au bénéfice, d'une part, des personnels du Cnam affectés aux sites Saint-Martin et Conté (Paris 3^e) pour le site de Conté ainsi que, d'autre part, des personnels du Cnam affectés au site de Landy pour le site de Landy, est respectivement adaptée telle que détaillée dans les tableaux qui suivent. Il est ajouté au visa des avenants n° 1 et n° 2 au marché de restauration sociale précités, une nouvelle catégorie de bénéficiaire de la subvention du Cnam dans le cadre du marché de restauration sociale : les étudiants en formation initiale.

		Marché Conté à compter de la réouverture avec révision prix / seuil 1 entre 150 et 199 couverts			Marché Conté avec révision prix / seuil 2 entre 200 et 250 couverts		
		Reste à charge convive par catégorie	Montant subvention calculé pour nouveau marché 24	Estimation Nombre d'admissions par seuil pour 200 couverts/jour	Reste à charge convive par catégorie	Montant de la subvention actuel	Coût pour le Cnam (base 200 cvts)
Prix d'un repas Moyen sans admission	TTC	6,97 €			6,97 €		
Admission	TTC	5,78 €			5,58 €		
Total repas moyen + admission		12,75 €			12,55 €		
Subvention cat 0	Groupe 5	11,31 €	1,44 €	11,53 €	11,30 €	1,25 €	10,00 €
Subvention cat 1	Groupe 4	10,80 €	1,95 €	31,20 €	10,60 €	1,56 €	26,56 €
Subvention cat 2	Groupe 3	9,77 €	2,98 €	101,32 €	10,06 €	2,79 €	94,86 €
Subvention cat 3	Groupe 2	8,22 €	4,53 €	357,87 €	8,47 €	4,34 €	342,86 €
Subvention cat 4	Groupe 1	6,68 €	6,07 €	376,34 €	6,88 €	5,88 €	364,56 €
Subvention supplémentaire	Etudiants FI	6,68 €	6,07 €		6,88 €	5,88 €	
Coût subvention quotidien	Agents	878,25 €		878,25 €			838,84 €
Coût subvention mensuel	Agents	17 565,00 €					16 776,80 €
Coût subvention annuel	Agents	199 215,00 €					184 564,80 €

		Marché Landy à compter de l'ouverture estimation sur 80 couverts		
		Reste à charge convive par catégorie	Montant subvention calculé après négociation avec DR applicable au 4 novembre 24	Estimation Nombre d'admission par seuil pour 80 couverts/jour
Prix d'un repas Moyen sans admission		6,97 €		
Admission		9,69 €		
Total repas moyen + admission		16,66 €		
Subvention cat 0	Groupe 5	11,43 €	5,23 €	24,44 €
Subvention cat 1	Groupe 4	9,89 €	6,77 €	40,44 €
Subvention cat 2	Groupe 3	9,34 €	7,32 €	61,20 €
Subvention cat 3	Groupe 2	8,34 €	8,32 €	92,00 €
Subvention cat 4	Groupe 1	6,80 €	9,86 €	75,18 €
Subvention supplémentaire	Etudiants FI	6,80 €	9,86 €	483,30 €
Coût subvention quotidien	Agents	293,26 €		
Coût subvention mensuel	Agents	5 865,20 €		
Coût subvention annuel	Agents	64 517,20 €		
Coût subvention quotidien	Etudiants FI	483,30 €		
Coût subvention mensuel	Etudiants FI	4 833,00 €		
Coût subvention annuel	Etudiants FI	48 330,00 €		
				Estimation réalisée sur la base de 45 passages étudiants jour sur 10 jours mois et sur 10 mois

Article 2 – Durée

La présente décision est applicable dans le cadre du marché N° 2023BC00M22014 ci-dessus référencé et à compter de la levée de sa suspension pour le site de restauration de Conté. Elle est applicable au 4 novembre 2024 pour le site de restauration du Landy.

Elle annule et remplace la décision N° 2024-98 AG portant participation du Conservatoire national des arts et métiers aux frais de restauration sociale à compter de la réouverture du site Conté et de l'ouverture du site du Landy (2e semestre 2024) qui annule et remplace la décision N° 2024-93 AG.

Article 3 – Exécution

Le directeur général des services, la directrice générale des services adjointe en charge de la valorisation du patrimoine immobilier et des moyens généraux, la directrice des affaires financières et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 04/11/2024

L'administratrice générale

Pour l'administratrice générale
et par délégation

Florian CAHAGNE
Directeur général des services

Diffusion au recueil des actes administratifs de l'établissement ainsi qu'à :

- Monsieur l'agent comptable
- Monsieur le directeur général des services
- Madame la directrice générale des services adjointe en charge de la valorisation du patrimoine immobilier et des moyens généraux
- Madame la directrice des ressources humaines
- Madame la directrice des affaires financières
- Madame l'adjointe au directeur des affaires générales, cheffe du service des achats

3/3

**Décisions émanant de la direction nationale des formations
(DNF)**

NOTE DE REGLEMENT N°2024-14/DNF

Relative à la validation automatique accordée au titre de la Validation des Études Supérieures (VES) pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP, détaillés ci-après (chapitre 1 à 15).

Relative aux équivalences entre UE (formation continue hors temps de travail) et US (alternance) et à l'applications des mesures transitoires de la chaire de BTP, détaillés ci-après (chapitre 16)

Applicable le 1/9/2024

Conformément aux notes de règlement n°2015-04/DNF et 2015-05/DNF du 07/05/2015, les candidats concernés doivent formuler leur demande de validation au moyen du dossier de VES via la jurisprudence, qui comprendra uniquement les copies des diplômes obtenus.

Avertissement : La chaire BTP ne fait pas d'examen préalable des VES. Seuls les dossiers déposés dans le cadre formel de la VES sont expertisés.

Glossaire :

- UE = unité d'enseignement
- US = unité d'enseignement spécifique à l'alternance
- UA = unité d'activités (expérience professionnelle, stage, mémoire, projet tutoré...)
 - UE BTP = UE de bâtiment et travaux publics
- UE SHES BTP = UE de sciences humaines économiques et sociales appliquées au BTP : BTP113, BTP197, BTP198, BTP199
- UE SHES = UE de sciences humaines économiques et sociales : ENG210, MSE102, TET102 ou bouquet d'UE de l'Ei-Cnam

Nouveautés 2024/2025 :

- Prise en compte du BUT génie civil
- Prise en compte du MR15501 Master génie civil en alternance
- Mise à jour des prérequis en géotechnique et travaux publics

Sommaire :

1. Champ d'application de la VES et des mesures transitoires	4
2. Cas particuliers	4
3. UE d'Anglais dans l'ensemble des diplômes BTP	4
4. Amission en première année du cycle licence (L1) : DUS01, LP135, LG035	4
4.1 Accès aux diplômes par VES	4
5. DUS01 : DEUST BTP	4
5.1 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes	4
6. LP13501Z : LP bureau d'études structures – admission en troisième année	5
6.1 Accès aux diplômes par VES	5
6.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes	5
7. LP13502Z – LP management et conduite de travaux – admission en troisième année	6
7.1 Accès aux diplômes par VES	6
7.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes	6
8. LP13503Z – LP économie de la construction – admission en troisième année	7
8.1 Accès aux diplômes par VES	7
8.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes	7
9. LP13504Z – LP BIM – admission en troisième année	8
9.1 Accès aux diplômes par VES	8
9.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes	8
10. LP13505Z – LP énergétique et fluides du bâtiment – admission en troisième année	9
10.1 Accès aux diplômes par VES	9
10.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes	9
11. LG035 : Licence de génie civil – admission en troisième année	10
12. CYC8301A : Ingénieur BTP parcours Bâtiment	10
12.1 Accès aux diplômes par VES	10
12.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes	10
12.3 Accords spécifiques	12
12.4 Dispense Master génie civil du Cnam parcours transitions en alternance	13
13. CYC8302 : Ingénieur BTP parcours structure	14
13.1 Accès aux diplômes par VES	14
13.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes	14
14. CYC8303 : Ingénieur BTP parcours géotechnique	16
14.1 Accès aux diplômes par VES	16
14.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes	16
15. CYC8304 : Ingénieur BTP parcours Aménagement et Environnement	16
CYC8305A : Ingénieur BTP parcours Travaux Publics	17
15.1 Accès aux diplômes par VES	17
15.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes	17
15.3 Accords spécifiques	18
15.4 Dispense Master génie civil du Cnam parcours transitions en alternance et en partenariat avec l'université de Cayenne	19
16. Mesures transitoires consécutives aux modifications des diplômes	20
16.1 Principes généraux	20

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
 2/29

16.2	BAC+1 à BAC+2	20
16.3	BAC+3 à Bac+5	21
16.4	Validation d'un diplôme intermédiaire	27
16.5	DIE3100A, DIE4600A, DIE4700A « BAC+4 : chargés d'études »	27
16.6	Accords spécifiques au Centre Cnam INPHB d'Abidjan	27
16.7	Accords spécifiques au Centre Cnam ISSAE au Liban	27
16.8	Accords spécifiques au Centre Cnam Maroc	29

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
3/29

1. Champ d'application de la VES et des mesures transitoires

La VES ne concerne pas les UE obtenues Cnam. Les candidats concernés par les équivalences d'US/UE et les mesures transitoires ne doivent pas constituer un dossier de demande de VES. La validation se fait au moment de la diplomation par application des mesures transitoires par les services de scolarité ou par accord du responsable national du diplôme si cela est nécessaire.

2. Cas particuliers

Les cas particuliers non traités ci-après seront soumis par le CCR à l'avis du responsable national grâce au dossier classique VES. Dans ce cas, il vous ait demandé de joindre les documents suivants à votre dossier de VES à savoir :

- CV
- Copie des diplômes
- Relevés de notes faisant apparaître les semestres, les matières, les notes et les ECTS acquis
- Toutes les décisions de VES, VAE, VAPP et le relevé de notes du Cnam.

Ne sont pas demandés :

- Les référentiels des diplômes
- Les mémoires
- Les « books »

3. UE d'Anglais dans l'ensemble des diplômes BTP

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES :
Test d'Anglais de niveau B1 et plus	Toutes UE d'enseignement d'Anglais de 6 ECTS de cycle Licence
Test d'Anglais de niveau B2 et plus	Toutes UE d'enseignement d'Anglais de 6 ECTS de cycle Master / Ingénieur

4. Amission en première année du cycle licence (L1) : DUS01, LP135, LG035

4.1 Accès aux diplômes par VES

Le tableau ci-dessous présente les autorisations d'accès aux diplômes accordées par la VES en fonction du diplôme détenu. Ces autorisations sont assorties d'une obligation de validation d'UE complémentaires, idéalement à valider en prérequis.

Diplôme français obtenu	Accès au diplôme accordé sous réserve de valider les UE ci-dessous :
Bac ou équivalent (niveau 4)	Accès de droit (ne nécessite pas de dossier VES)
Niveau infra-bac	Faire une VAPP après avoir validé plus de 30 ECTS.

5. DUS01 : DEUST BTP

5.1 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes

Le tableau ci-après présente les UE accordées automatiquement par la VES.

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES :
BAC+1 du Cnam	<ul style="list-style-type: none"> • CCE001 Outils et démarche de la communication écrite et orale (4 ECTS) • CFA006 Bases et outils de gestion de l'entreprise (6 ECTS) • DNF001 Ouverture au monde du numérique (4 ECTS)
Bac+2 ou équivalent (niveau 5)	
Bac ou équivalent (niveau 4) et trois ans d'expérience professionnelle	

6. LP13501Z : LP bureau d'études structures – admission en troisième année

6.1 Accès aux diplômes par VES

Le tableau ci-dessous présente les autorisations d'accès aux diplômes accordées par la VES en fonction du diplôme détenu. Ces autorisations sont assorties d'une obligation de validation d'UE complémentaires, idéalement à valider en prérequis.

Diplôme français obtenu	Accès au diplôme accordé sous réserve de valider les UE ci-dessous pendant la première année de formation :
BTS, DUT, BUT, DEUST BTP	Accès de droit (ne nécessite pas de dossier VES)
Licence ou Master d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> BTP005 RDM (6 ECTS)
Autre Bac+2 BTP	<ul style="list-style-type: none"> BTP005 RDM (6 ECTS)
BTS, L2, LP, Master du domaine d'urbanisme ou d'immobilier	<ul style="list-style-type: none"> BTP003 Maquette numérique (6 ECTS) BTP005 RDM (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine scientifique ou/et technique	<ul style="list-style-type: none"> BTP001 Construction (6 ECTS) BTP003 Maquette numérique (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine économie ou/et gestion	<ul style="list-style-type: none"> BTP001 Construction (6 ECTS) BTP003 Maquette numérique (6 ECTS) BTP005 RDM (6 ECTS)

6.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes

Les tableaux ci-après présente les UE accordées automatiquement par la VES

6.2.1 Diplômes d'architecture (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS)
Master d'architecture, Architecte DPLG ou HMO	<ul style="list-style-type: none"> 1 UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)

6.2.2 Diplômes de génie civil (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
LP métiers du BTP / BUT génie civil	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)
Licence de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques appliquées (3 ECTS) UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)
Master de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques appliquées (3 ECTS) UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)

6.2.3 Diplômes en sciences et techniques (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence en sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques appliquées (3 ECTS) UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master de sciences et/ou techniques	
Ingénieur CTI	

6.2.4 Diplômes en économie, gestion ou management (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
5/29

Licence ou LP d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques appliquées (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)

7. LP13502Z – LP management et conduite de travaux – admission en troisième année

7.1 Accès aux diplômes par VES

Le tableau ci-dessous présente les autorisations d'accès aux diplômes accordées par la VES en fonction du diplôme détenu. Ces autorisations sont assorties d'une obligation de validation d'UE complémentaires, idéalement à valider préalablement.

Diplôme français obtenu	Accès au diplôme accordé sous réserve de valider les UE ci-dessous pendant la première année de formation :
BTS, DUT, BUT, DEUST BTP	<ul style="list-style-type: none"> • Accès de droit (ne nécessite pas de dossier VES)
Autre Bac+2 BTP	
Licence ou Master d'architecture	
BTS, L2, LP, Master du domaine d'urbanisme ou d'immobilier	<ul style="list-style-type: none"> • BTP001 Construction (6 ECTS) • BTP003 Maquette numérique (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine scientifique ou/et technique	
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine économie ou/et gestion	

7.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes

Les tableaux ci-après présente les UE accordées automatiquement par la VES

7.2.1 Diplômes d'architecture (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'architecture, Architecte DPLG ou HMO	<ul style="list-style-type: none"> • UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)

7.2.2 Diplômes de génie civil (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
LP métiers du BTP / BUT génie civil	<ul style="list-style-type: none"> • UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)
Master de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> • TET102 Management et organisation des entreprises (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)

7.2.3 Diplômes en sciences et techniques (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence en sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master de sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> • TET102 Management et organisation des entreprises (6 ECTS)
Ingénieur CTI	<ul style="list-style-type: none"> • Une UE d'Anglais (6 ECTS)

7.2.4 Diplômes en économie, gestion ou management (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence ou LP d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> • TET102 Management et organisation des entreprises (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
6/29

Master d'économie, gestion, management	
--	--

8. LP13503Z – LP économie de la construction – admission en troisième année

8.1 Accès aux diplômes par VES

Le tableau ci-dessous présente les autorisations d'accès aux diplômes accordées par la VES en fonction du diplôme détenu. Ces autorisations sont assorties d'une obligation de validation d'UE complémentaires, idéalement à valider en prérequis.

Diplôme français obtenu	Accès au diplôme accordé sous réserve de valider les UE ci-dessous pendant la première année de formation :
BTS, DUT, BUT, DEUST BTP	<ul style="list-style-type: none"> Accès de droit (ne nécessite pas de dossier VES)
Autre Bac+2 BTP	
Licence ou Master d'architecture	
BTS, L2, LP, Master du domaine d'urbanisme ou d'immobilier	<ul style="list-style-type: none"> BTP001 Construction (6 ECTS) BTP003 Maquette numérique (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine scientifique ou/et technique	
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine économie ou/et gestion	

8.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes

Les tableaux ci-après présentent les UE accordées automatiquement par la VES

8.2.1 Diplômes d'architecture (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)
Master d'architecture, Architecte DPLG ou HMO	

8.2.2 Diplômes de génie civil (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)
LP métiers du BTP / BUT génie civil	
Master de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) MSE102 Management et organisation des entreprises (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)

8.2.3 Diplômes en sciences et techniques (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence en sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master de sciences et/ou techniques	
Ingénieur CTI	<ul style="list-style-type: none"> MSE102 Management et organisation des entreprises (6 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS)

8.2.4 Diplômes en économie, gestion ou management (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence ou LP d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> MSE102 Management et organisation des entreprises (6 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'économie, gestion, management	

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
7/29

9. LP13504Z – LP BIM – admission en troisième année

9.1 Accès aux diplômes par VES

Le tableau ci-dessous présente les autorisations d'accès aux diplômes accordées par la VES en fonction du diplôme détenu. Ces autorisations sont assorties d'une obligation de validation d'UE complémentaires, idéalement à valider en prérequis.

Diplôme français obtenu	Accès au diplôme accordé sous réserve de valider les UE ci-dessous pendant la première année de formation :
BTS, DUT, BUT, DEUST BTP	<ul style="list-style-type: none"> Accès de droit (ne nécessite pas de dossier VES)
Autre Bac+2 BTP	
Licence ou Master d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> BTP003 Maquette numérique (6 ECTS)
BTS, L2, LP, Master du domaine d'urbanisme ou d'immobilier	<ul style="list-style-type: none"> BTP001 Construction (6 ECTS) BTP003 Maquette numérique (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine scientifique ou/et technique	
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine économie ou/et gestion	

9.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes

Les tableaux ci-après présente les UE accordées automatiquement par la VES

9.2.1 Diplômes d'architecture (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES :
Licence d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)
Master d'architecture, Architecte DPLG ou HMO	

9.2.2 Diplômes de génie civil (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence de génie civil	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)
LP métiers du BTP / BUT génie civil	
Master de génie civil	

9.2.3 Diplômes en sciences et techniques (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence en sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master de sciences et/ou techniques	
Ingénieur CTI	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) MSE102 Management et organisation des entreprises (6 ECTS)

9.2.4 Diplômes en économie, gestion ou management (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	VES accordée
Licence ou LP d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) MSE102 Management et organisation des entreprises (6 ECTS)

10. LP13505Z – LP énergétique et fluides du bâtiment – admission en troisième année

10.1 Accès aux diplômes par VES

Le tableau ci-dessous présente les autorisations d'accès aux diplômes accordées par la VES en fonction du diplôme détenu. Ces autorisations sont assorties d'une obligation de validation d'UE complémentaires, idéalement à valider en prérequis.

Diplôme français obtenu	Accès au diplôme accordé sous réserve de valider les UE ci-dessous pendant la première année de formation :
BTS, DUT, BUT, DEUST BTP	<ul style="list-style-type: none"> Accès de droit (ne nécessite pas de dossier VES)
Licence ou Master d'architecture	
BTS, DUT, BUT, DEUST Energie et bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> BTP001 Construction (6 ECTS) BTP003 Maquette numérique (6 ECTS)
BTS, DUT, BUT, DEUST Energie (hors bâtiment)	<ul style="list-style-type: none"> BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS)
Autre Bac+2 BTP	<ul style="list-style-type: none"> BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS)
BTS, L2, LP, Master du domaine d'urbanisme ou d'immobilier	<ul style="list-style-type: none"> BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine scientifique ou/et technique	<ul style="list-style-type: none"> BTP001 Construction (6 ECTS) BTP003 Maquette numérique (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine économie ou/et gestion	<ul style="list-style-type: none"> BTP001 Construction (6 ECTS) BTP003 Maquette numérique (6 ECTS) BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS)

10.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes

Les tableaux ci-après présente les UE accordées automatiquement par la VES

10.2.1 Diplômes d'architecture (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)
Master d'architecture, Architecte DPLG ou HMO	

10.2.2 Diplômes de génie civil ou énergie (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence de génie civil ou énergie	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)
LP métiers du BTP ou énergie	
Master de génie civil ou énergie	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques appliquées (3 ECTS) UTC105 Thermique, acoustique, mécanique des fluides (3 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)

10.2.3 Diplômes en sciences et techniques (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence en sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques appliquées (3 ECTS) UTC105 Thermique, acoustique, mécanique des fluides (3 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS) UABT16 Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil (18 ECTS)
Master de sciences et/ou techniques	
Ingénieur CTI	

10.2.4 Diplômes en économie, gestion ou management (L3 et plus)

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
9/29

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence ou LP d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques appliquées (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)

11. LG035 : Licence de génie civil – admission en troisième année

Il convient de se reporter au diplôme CYC83 Ingénieur BTP.

NB : La LG035 Licence mention génie civil sera désormais délivrée au moment de l'admission en école d'ingénieur.

12. CYC8301A : Ingénieur BTP parcours Bâtiment

12.1 Accès aux diplômes par VES

Le tableau ci-dessous présente les autorisations d'accès aux diplômes accordées par la VES en fonction du diplôme détenu. Ces autorisations sont assorties d'une obligation de validation d'UE complémentaires, idéalement à valider en prérequis.

Diplôme français obtenu	Accès accordé sous réserve de valider avant l'examen d'admission :
BTS, DUT, BUT, DEUST BTP	
BTS, DUT, BUT, DEUST du domaine Energie et bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> • Accès de droit (ne nécessite pas de dossier VES)
BTS, DUT, BUT, DEUST du domaine Energie (hors bâtiment)	<ul style="list-style-type: none"> • BTP001 Construction (6 ECTS) • BTP003 Maquette numérique (6 ECTS)
Autre Bac+2 BTP	<ul style="list-style-type: none"> • BTP005 RDM (6 ECTS) • BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS)
Licence ou Master d'architecture dans le cadre de la convention ENSA / CNAM	<ul style="list-style-type: none"> • 18 ECTS au choix parmi les UE du DUS01 ou de la LG035.
Licence ou Master d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> • BTP005 RDM (6 ECTS) • BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS) • BTP010 Technologie de chantier (6 ECTS)
BTS, L2, LP, Master du domaine d'urbanisme ou d'immobilier	<ul style="list-style-type: none"> • BTP005 RDM (6 ECTS) • BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS) • BTP010 Technologie de chantier (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine scientifique ou/et technique	<ul style="list-style-type: none"> • BTP001 Construction (6 ECTS) • BTP003 Maquette numérique (6 ECTS) • BTP010 Technologie de chantier (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine économie ou/et gestion	<ul style="list-style-type: none"> • BTP001 Construction (6 ECTS) • BTP003 Maquette numérique (6 ECTS) • BTP005 RDM (6 ECTS) • BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS) • BTP010 Technologie de chantier (6 ECTS)

12.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes

Les tableaux ci-après présentent les UE accordées automatiquement par la VES

12.2.1 Diplômes d'architecture (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'architecture, Architecte DPLG ou HMO	<ul style="list-style-type: none"> • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • BTP113 Gestion de projet de construction (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • UATN01 Activités liées à l'international (3 ECTS) • ECTS BTP au choix : USBM23 Architecture durable (6 ECTS)

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
10/29

	<ul style="list-style-type: none"> • ECTS BTP au choix : USBM01 Outils et méthodes pour la conception architecturale des bâtiments en processus BIM (6 ECTS)
--	---

12.2.2 Diplômes de génie civil (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence mention génie civil (ne concerne pas la Licence du Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) • UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) • UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) • UTC105 Acoustique, Thermique (3 ECTS) • BTP106 Béton armé (3 ECTS) • BTP107 Constructions métalliques (3 ECTS) • BTP109 Fondations (3 ECTS) • BTP110 Soutènement (ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
LP « métiers du BTP » (ne concerne pas la LP du Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ECTS BTP au choix : USBTN8 Projet de préparation et d'organisation de chantier (6 ECTS)
BUT Génie civil	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ECTS BTP au choix : USBTN8 Projet de préparation et d'organisation de chantier (6 ECTS)
LP13502 travaux en alternance (Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ECTS BTP au choix : USBTN8 Projet de préparation et d'organisation de chantier (6 ECTS)
LP13503 économie en alternance (Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP154 Prescription (3 ECTS) • BTP155 Chiffrage (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ECTS BTP au choix : USBTN2 Projet d'économie de la construction en BIM (6 ECTS)
LP13504 BIM (Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ECTS BTP au choix : BTP171 Programmation BIM (6 ECTS) • ECTS BTP au choix : BTP172 Traitement des données BIM (6 ECTS)
LP13505 Energétique et fluides du bâtiment (Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • BTP111 Thermique du bâtiment (3 ECTS) • BTP116 Enveloppes du bâtiment (3 ECTS) • BTP117 CVC (3 ECTS) • BTP118 Systèmes énergétiques du bâtiment (3 ECTS) • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ECTS BTP au choix : USBTT7 Outils pour le BIM Coordinateur MEP

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
11/29

LP13506 Ingénierie et construction bois (Cnam) LP13507 MGPI / Travaux Publics (Cnam) LP13508 Arts et métiers du bâtiment (Cnam) LP13509 Contrôle et expertise (Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> Faire une VES particulière
---	--

12.2.3 Diplômes en énergie, génie climatique et bâtiment (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
LP Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique, orientée Bâtiment (ne concerne pas la LP du Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> UTC105 Acoustique, Thermique (3 ECTS) BTP111 Thermique du bâtiment (3 ECTS) BTP117 CVC (3 ECTS) BTP118 Systèmes énergétiques du bâtiment (3 ECTS) BTP119 Électricité du bâtiment (3 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS)
LP Métiers de l'énergétique, Gestion et maintenance des installations énergétiques, orientée Bâtiment (ne concerne pas la LP du Cnam)	

12.2.4 Diplômes en sciences et techniques (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence en sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques (3 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master de sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques (3 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS) ENG256 Information et communication scientifique (3 ECTS)
Ingénieur CTI	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques (3 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS) ENG256 Information et communication scientifique (3 ECTS) ENG210 Ingénieur de demain (6 ECTS) UATN01 Activités liées à l'international (3 ECTS)

12.2.5 Diplômes en économie, gestion ou management (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence ou LP d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'économie, gestion, management	

12.3 Accords spécifiques

Diplôme obtenu	UE validée(s) par VES
LP gestion de projets et conduite de Travaux de l'université de La Réunion	<ul style="list-style-type: none"> BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master Mention Génie Civil de l'université de La Réunion	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques (3 ECTS) UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) UTC105 Acoustique, Thermique (3 ECTS) BTP106 Béton armé (3 ECTS) BTP107 Constructions métalliques (3 ECTS) BTP109 Fondations (3 ECTS) BTP110 Soutènements (3 ECTS)

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
12/29

	<ul style="list-style-type: none"> • BTP111 Thermique du bâtiment (3 ECTS) • BTP112 Acoustique du bâtiment (3 ECTS) • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP116 Enveloppes du bâtiment (3 ECTS) • BTP117 CVC (3 ECTS) • BTP118 Systèmes énergétiques (3 ECTS) • BTP119 Électricité du bâtiment (3 ECTS) • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • BTP121 Bâtiment intelligent (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ENG256 Information et communication scientifique (3 ECTS) • ENG210 Ingénieur de demain (6 ECTS) • UATN01 Activités liées à l'international (3 ECTS)
LP construction en zone intertropicale de l'université de Guyane	<ul style="list-style-type: none"> • UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) • UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) • BTP106 Béton armé (3 ECTS) • BTP107 Constructions métalliques (3 ECTS) • BTP108 Construction bois (3 ECTS) • BTP111 Thermique du bâtiment (3 ECTS) • BTP113 Gestion de projet de construction (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • 6 ECTS BTP au choix : USBTR2 Construction en zone Caraïbes (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
DTS Technicien supérieur « Bâtiment et Urbanisme » ou « Équipement » ou « Techniciens géomètre » de l'INP-HP de Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Ingénieur des techniques « Bâtiment » de l'INP-HP de Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) • UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) • UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) • UTC105 Thermique, acoustique, mécanique des fluides (3 ECTS) • BTP106 Béton armé (3 ECTS) • BTP107 Constructions métalliques (3 ECTS) • BTP109 Fondations (3 ECTS) • BTP110 Soutènements (3 ECTS) • BTP111 Thermique du bâtiment (3 ECTS)

12.4 Dispense Master génie civil du Cnam parcours transitions en alternance

Les titulaires du Master de génie civil en alternance du Cnam sont dispensés de l'ensemble des UE à l'exception de :

- BTP117 Chauffage, ventilation, climatisation (3 ECTS)
- BTP118 Systèmes énergétiques du bâtiment (3 ECTS)
- BTP119 Electricité du bâtiment (3 ECTS)
- UATN01 Activités liées à l'international (3 ECTS)
- ENG210 Ingénieur de demain (6 ECTS)
- UA2B30 Anglais B2 (0 ECTS)
- UAEP03 Expérience professionnelle (15 ECTS)
- UAM83B Mémoire d'ingénieur BTP (39 ECTS)

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
13/29

13. CYC8302 : Ingénieur BTP parcours structure

13.1 Accès aux diplômes par VES

Le tableau ci-dessous présente les autorisations d'accès aux diplômes accordées par la VES en fonction du diplôme détenu. Ces autorisations sont assorties d'une obligation de validation d'UE complémentaires, idéalement à valider en prérequis.

Diplôme français obtenu	Accès accordé sous réserve de valider avant l'examen d'admission les UE :
BTS, DUT, BUT, DEUST BTP	<ul style="list-style-type: none"> Accès de droit (ne nécessite pas de dossier VES)
Autre Bac+2 BTP	<ul style="list-style-type: none"> BTP005 RDM (6 ECTS) BTP006 Géotechnique (6 ECTS)
Licence ou Master d'architecture dans le cadre de la convention ENSA / CNAM	<ul style="list-style-type: none"> 18 ECTS au choix parmi les UE du DUS01 ou de la LG035.
Licence ou Master d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> BTP005 RDM (6 ECTS) BTP006 Géotechnique (6 ECTS) BTP007 Béton armé (6 ECTS) BTP008 Métal et Bois (6 ECTS)
BTS, L2, LP, Master du domaine d'urbanisme ou d'immobilier	<ul style="list-style-type: none"> BTP003 Maquette numérique (6 ECTS) BTP005 RDM (6 ECTS) BTP006 Géotechnique (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP du domaine scientifique ou/et technique	<ul style="list-style-type: none"> BTP001 Construction (6 ECTS) BTP003 Maquette numérique (6 ECTS) BTP005 RDM (6 ECTS) BTP006 Géotechnique (6 ECTS)
Master du domaine scientifique ou/et technique	<ul style="list-style-type: none"> BTP001 Construction (6 ECTS) BTP003 Maquette numérique (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine économie ou/et gestion	<ul style="list-style-type: none"> BTP001 Construction (6 ECTS) BTP003 Maquette numérique (6 ECTS) BTP005 RDM (6 ECTS) BTP006 Géotechnique (6 ECTS)

13.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes

Les tableaux ci-après présentent les UE accordées automatiquement par la VES

13.2.1 Diplômes d'architecture (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS) BTP113 Gestion de projet de construction (3 ECTS) BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) UATN01 Activités liées à l'international (3 ECTS)

13.2.2 Diplômes de génie civil (L3, LP, BUT)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence de génie civil (ne concerne pas la licence du Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques (3 ECTS) UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) UTC105 Acoustique, Thermique (3 ECTS) BTP106 Béton armé (3 ECTS) BTP107 Constructions métalliques (3 ECTS) BTP109 Fondations (3 ECTS) BTP110 Soutènements (3 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS)

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
14/29

LP « métiers du BTP » (ne concerne pas la LP du Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
BUT Génie civil	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)

13.2.3 Diplômes en sciences et techniques (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence en sciences et techniques	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master de sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ENG256 Information et communication scientifique (3 ECTS)
Ingénieur CTI	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ENG256 Information et communication scientifique (3 ECTS) • ENG210 Ingénieur de demain (6 ECTS) • UATN01 Activités liées à l'international (3 ECTS)

13.2.4 Diplômes en économie, gestion ou management (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence ou LP d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'économie, gestion, management	

13.2.5 Accords spécifiques

Diplôme obtenu	UE validée(s) par VES
LP gestion de projets et conduite de Travaux de l'université de La Réunion	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
LP construction en zone intertropicale de l'université de Guyane	<ul style="list-style-type: none"> • UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) • UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) • BTP106 Béton armé (3 ECTS) • BTP107 Constructions métalliques (3 ECTS) • BTP108 Construction bois (3 ECTS) • BTP113 Gestion de projet de construction (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)

14. CYC8303 : Ingénieur BTP parcours géotechnique

14.1 Accès aux diplômes par VES

Le tableau ci-dessous présente les autorisations d'accès aux diplômes accordées par la VES en fonction du diplôme détenu. Ces autorisations sont assorties d'une obligation de validation d'UE complémentaires, idéalement à valider en prérequis.

Diplôme français obtenu	Accès accordé sous réserve de valider avant l'examen d'admission les UE :
BTS, DUT, DEUST du domaine BTP	BTP019 TP de géotechnique (6 ECTS) BTP020 géologie (6 ECTS)
BTS, DUT, DEUST du domaine Géosciences	BTP005 résistance des matériaux (6 ECTS) BTP010 technologie de chantier (6 ECTS)
BUT génie civil	BTP020 géologie (6 ECTS)

14.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes

Les tableaux ci-après présentent les UE accordées automatiquement par la VES

14.2.1 Diplômes de génie civil (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence mention génie civil (ne concerne pas la Licence du Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) • UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) • UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) • UTC105 Acoustique, Thermique (3 ECTS) • BTP106 Béton armé (3 ECTS) • BTP107 Constructions métalliques (3 ECTS) • BTP109 Fondations (3 ECTS) • BTP110 Soutènement (ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
LP « métiers du BTP » (ne concerne pas la LP du Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
BUT Génie civil	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)

14.2.2 Diplômes en sciences et techniques (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence en sciences et techniques	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master de sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ENG256 Information et communication scientifique (3 ECTS)
Ingénieur CTI	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ENG256 Information et communication scientifique (3 ECTS) • ENG210 Ingénieur de demain (6 ECTS) • UATN01 Activités liées à l'international (3 ECTS)

14.2.3 Diplômes en économie, gestion ou management (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence ou LP d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'économie, gestion, management	

15. CYC8304 : Ingénieur BTP parcours Aménagement et Environnement

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
16/29

Les dossiers sont étudiés au cas par cas par le responsable du diplôme.

CYC8305A : Ingénieur BTP parcours Travaux Publics

15.1 Accès aux diplômes par VES

Le tableau ci-dessous présente les autorisations d'accès aux diplômes accordées par la VES en fonction du diplôme détenu. Ces autorisations sont assorties d'une obligation de validation d'UE complémentaires, idéalement à valider en prérequis.

Diplôme français obtenu	Accès accordé sous réserve de valider avant l'examen d'admission
BTS, DUT, BUT, DEUST BTP	<ul style="list-style-type: none"> Accès de droit (ne nécessite pas de dossier VES)
Autre Bac+2 BTP	<ul style="list-style-type: none"> BTP005 RDM (6 ECTS) BTP006 Géotechnique (6 ECTS)
Licence ou Master d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> BTP005 RDM (6 ECTS) BTP006 Géotechnique (6 ECTS) BTP010 Technologie de chantier (6 ECTS) BTP012 Topographie (6 ECTS)
BTS, L2, LP, Master du domaine d'urbanisme ou d'immobilier	<ul style="list-style-type: none"> BTP003 Maquette numérique (6 ECTS) BTP005 RDM (6 ECTS) BTP006 Géotechnique (6 ECTS) BTP010 Technologie de chantier (6 ECTS) BTP012 Topographie (6 ECTS)
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine scientifique ou/et technique	
CPGE, BTS, DUT, L2, LP, Master du domaine économie ou/et gestion	

15.2 Validation des études supérieures en vue de la préparation des diplômes

Les tableaux ci-après présentent les UE accordées automatiquement par la VES.

15.2.1 Diplômes d'architecture (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence d'architecture	<ul style="list-style-type: none"> Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'architecture, Architecte DPLG ou HMO	<ul style="list-style-type: none"> BTP113 Gestion de projet de construction (3 ECTS) BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) UATN01 Activités liées à l'international (3 ECTS)

15.2.2 Diplômes de génie civil (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence mention génie civil (ne concerne pas la Licence du Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> UTC110 Mathématiques (3 ECTS) UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) UTC105 Acoustique, Thermique (3 ECTS) BTP106 Béton armé (3 ECTS) BTP107 Constructions métalliques (3 ECTS) BTP109 Fondations (3 ECTS) BTP110 Soutènement (ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS)
LP « métiers du BTP » (ne concerne pas la LP du Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) Une UE d'Anglais (6 ECTS) ECTS BTP au choix : USBTN8 Projet de préparation et d'organisation de chantier (6 ECTS)
BUT Génie civil	<ul style="list-style-type: none"> BTP113 Gestion de projet (3 ECTS)

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
17/29

	<ul style="list-style-type: none"> • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ECTS BTP au choix : USBTN8 Projet de préparation et d'organisation de chantier (6 ECTS)
LP13502 travaux en alternance (Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • BTP130 BIM Infra (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ECTS BTP au choix : USBTN8 Projet de préparation et d'organisation de chantier (6 ECTS)
LP13507 MGPI / Travaux Publics (Cnam)	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • BTP130 BIM Infra (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ECTS BTP au choix : USBTN8 Projet de préparation et d'organisation de chantier (6 ECTS)

15.2.3 Diplômes en sciences et techniques (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence en sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master de sciences et/ou techniques	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ENG256 Information et communication scientifique (3 ECTS)
Ingénieur CTI	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS) • ENG256 Information et communication scientifique (3 ECTS) • ENG210 Ingénieur de demain (6 ECTS) • UATN01 Activités liées à l'international (3 ECTS)

15.2.4 Diplômes en économie, gestion ou management (L3 et plus)

Diplôme français obtenu	UE validée(s) par VES
Licence ou LP d'économie, gestion, management	<ul style="list-style-type: none"> • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
Master d'économie, gestion, management	

15.3 Accords spécifiques

Diplôme obtenu	UE validée(s) par VES
LP gestion de projets et conduite de Travaux de l'université de La Réunion	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • BTP120 Management de projet BIM (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
LP construction en zone intertropicale de l'université de Guyane	<ul style="list-style-type: none"> • UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) • UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) • BTP106 Béton armé (3 ECTS) • BTP107 Constructions métalliques (3 ECTS) • BTP108 Construction bois (3 ECTS) • BTP111 Thermique du bâtiment (3 ECTS) • BTP113 Gestion de projet de construction (3 ECTS) • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS) • 6 ECTS BTP au choix : USBTR2 Construction en zone Caraïbes (6 ECTS) • Une UE d'Anglais (6 ECTS)
DTS Technicien supérieur « Bâtiment et Urbanisme » ou « Équipement »	<ul style="list-style-type: none"> • BTP113 Gestion de projet (3 ECTS) • BTP114 Préparation de chantier (3 ECTS)

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
18/29

ou « Techniciens géomètre » de l'INP-HP de Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • BTP115 Gestion de chantier (3 ECTS) • BTP197 Droit de la construction (3 ECTS)
Ingénieur des techniques Routes et transports de l'INP-HP de Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) • UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) • UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) • BTP106 Béton armé (3 ECTS) • BTP109 Fondations (3 ECTS) • BTP110 Soutènements (3 ECTS) • BTP125 Voiries et réseaux divers (3 ECTS) • BTP126 Terrassements (3 ECTS) • BTP127 Routes (3 ECTS)
Ingénieur des techniques Hydraulique et Environnement de l'INP-HP de Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) • BTP125 Voiries et réseaux divers (3 ECTS) • UTC105 Thermique, acoustique, mécanique des fluides (3 ECTS) • BTP125 Voiries et réseaux divers (3 ECTS) • ECTS BTP au choix : BTP146 Risque hydrologique et territoire (3 ECTS) • ECTS BTP au choix : BTP147 Prévention impact de nappe sur le bâti (3 ECTS) • ECTS BTP au choix : BTP148 Dimensionnement du réseau pluvial (3 ECTS)
Ingénieur des techniques Mines de l'INP-HP de Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) • UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) • UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) • UTC105 Thermique, acoustique, mécanique des fluides (3 ECTS) • ECTS BTP au choix : BTP143 Mécanique des roches (3 ECTS) • ECTS BTP au choix : BTP140 Géologie appliquée (3 ECTS) • ECTS BTP au choix : BTP141 Reconnaissances géologiques (3 ECTS)
Ingénieur des techniques Génie rural de l'INP-HP de Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) • UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) • UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) • BTP106 Béton armé (3 ECTS) • BTP109 Fondations (3 ECTS) • BTP110 Soutènements (3 ECTS) • BTP125 Voiries et réseaux divers (3 ECTS)
Ingénieur des techniques en « Sciences géographiques » de l'INP-HP de Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • UTC110 Mathématiques (3 ECTS) • UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS) • UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS) • UTC104 Mécanique des sols (3 ECTS) • BTP106 Béton armé (3 ECTS) • BTP109 Fondations (3 ECTS) • BTP110 Soutènements (3 ECTS) • BTP125 Voiries et réseaux divers (3 ECTS)

15.4 Dispense Master génie civil du Cnam parcours transitions en alternance et en partenariat avec l'université de Cayenne

Les titulaires du Master de génie civil en alternance du Cnam sont dispensés de l'ensemble des UE à l'exception de :

- BTP123 Ouvrages d'art (3 ECTS)
- BTP126 Terrassements (3 ECTS)
- BTP127 Routes (3 ECTS)
- BTP142 Ouvrages géotechnique (3 ECTS)
- UATN01 Activités liées à l'international (3 ECTS)
- ENG210 Ingénieur de demain (6 ECTS)
- UA2B30 Anglais B2 (0 ECTS)
- UAEP03 Expérience professionnelle (15 ECTS)
- UAM83B Mémoire d'ingénieur BTP (39 ECTS)

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
19/29

16. Mesures transitoires consécutives aux modifications des diplômes

16.1 Principes généraux

La modification des diplômes ne pénalise pas les auditeurs. Les ECTS acquis dans une ancienne version de diplôme sont intégralement valorisables dans les nouveaux diplômes sans avoir besoin de faire de VES. Il faut en priorité compléter le cursus par les UE obligatoires du cursus actuel dans la limite des 180 ECTS. Il convient naturellement de ne pas vous inscrire sur des UE redondantes en cas de modification de code (même titre ou/et même contenus).

16.2 BAC+1 à BAC+2

16.2.1 Anciens auditeurs

Toutes les UE acquises par validation des études (VES) ou des acquis (VAE) sont valorisées en tant qu'ECTS mais n'entre pas dans le calcul de la moyenne.

Toutes les notes obtenues aux UE sont valorisées et entrent dans le calcul de la moyenne du DEUST.

Cependant, il convient de ne pas cumuler au sein du même diplôme les UE ci-après.

UE	ECTS	Période	Non cumulable avec
AER006	4	2006/2018	
BAT-A1	12	1980/2006	
BAT-A2	6	1980/2006	BTP013 - CCV013
BAT-B1	6	1980/2006	BTP001 - CCV113
BAT-B2	6	1980/2006	BTP002 - CCV119
CC-A1	12	1980/2006	MVA013 - BTP005 - CCV001 - CCV002 - MVA005- MVA006
CC-A2	6	1980/2006	BTP009 - CCV014 - CCV015 - CCV016
CC-A3	6	1980/2006	BTP008
CC-A4	6	1980/2006	BTP012
CCV001	6	2006/2018	BTP005
CCV002	6	2006/2018	
CCV003	6	2006/2018	BTP013
CCV004	6	2006/2018	BTP007
CCV005	6	2006/2018	BTP012
CCV006	6	2006/2018	BTP007
CCV007	6	2006/2018	BTP008
CCV008	6	2006/2018	BTP008
CCV010	6	2006/2018	
CCV011	6	2006/2018	
CCV014	6	2006/2018	BTP009
CCV015	6	2006/2018	BTP009
CCV016	6	2006/2018	BTP009
CCV020	6	2006/2018	CCV021 - BTP014
CCV021	6	2006/2018	CCV020 - BTP014
CCV027	6	2006/2018	BTP015
CCV029	6	2006/2018	BTP010
CCV030	6	2006/2018	BTP011
CCV031	6	2006/2018	
CCV032	6	2006/2018	BTP00
CCV033	6	2006/2018	BTP016

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
20/29

CCV113	6	2006/2018	BTP001
CCV119	6	2006/2018	BTP002
MVA005	6	2006/2018	MVA013
MVA006	6	2006/2018	MVA013
PHR004	6	2006/2018	
PHR005	6	2006/2018	
UA430F	6	2006/2018	
UA430G	6	2006/2018	
UA430Y	6	2006/2018	
UA430X	6	2006/2018	

16.2.2 Anciens apprentis de DEUST, LP1/LP2

Toutes les UE acquises par validation des études (VES) ou des acquis (VAE) sont valorisées en tant qu'ECTS, mais n'entrent pas dans le calcul de la moyenne.

Toutes les notes obtenues aux UE sont valorisées et entrent dans le calcul de la moyenne du DEUST.

Cependant, il convient de ne pas cumuler au sein du même diplôme les UE ci-après.

Code	ECTS	Période	Non cumulable avec
USBTA1	6	Depuis 2018	BTP001
USBTA2	6	Depuis 2018	BTP002
USBTA3	6	Depuis 2018	BTP003
USBTA4	6	Depuis 2018	BTP004
USBTA5	6	Depuis 2018	BTP005
USBTA6	6	Depuis 2018	BTP006
USBTA7	6	Depuis 2018	BTP007
USBTA8	6	Depuis 2018	BTP008
USBTA9	6	Depuis 2018	BTP009
USBTB0	6	Depuis 2018	BTP010
USBTB1	6	Depuis 2018	BTP011
USBTB2	6	Depuis 2018	BTP012
USBTB3	6	Depuis 2018	BTP013
USBTB4	6	Depuis 2018	MVA013
USBTB5	6	Depuis 2018	BTP015
USBTB6	6	Depuis 2018	BTP015
USBTB7	6	Depuis 2018	BTP016
USBTB8	6	Depuis 2018	BTP016
USBTB9	6	Depuis 2018	BTP014

16.3 BAC+3 à Bac+5

16.3.1 Continuité des parcours

Tous les élèves engagés dans un ancien parcours sont basculés automatique dans le nouveau parcours et bénéficie d'une valorisation intégrale des ECTS acquis dans l'ancienne maquette.

16.3.2 Licences professionnelles

L'actuelle LP135 mention « métiers du BTP : génie civil et construction » a été créée à la rentrée 2014 à l'occasion de la mise en place de la nouvelle nomenclature nationale des LP. Les mentions de LP ont été regroupées à la rentrée 2023 sous cette mention unique (LP135).

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
21/29

Période	Code ancien cursus	Code nouveau cursus
2012/2014	LP027	LP13503Z
2012/2014	LP037	LP13502Z
2012/2014	LP074	LP13505Z
2012/2014	LP075	LP13501Z
2014/2023	LP13402	LP13503Z
2014/2023	LP13600	LP13505Z

16.3.3 Licence

L'actuelle LG035 licence de génie civil a été créée à la rentrée 2012 sous le nom de Sciences pour l'ingénieur en construction et aménagement avant de prendre le nom actuel (nouvelle nomenclature nationale). A la rentrée 2018 des parcours professionnalisants ont été créés pour remplacer les parcours de licence professionnelle. Ils ont été regroupés à la rentrée 2023 sous cette mention unique (LP135).

Période	Code ancien cursus	Code nouveau cursus
2006/2012	LG009p1	LG03501A
2012/2014	LG028p1	LG03501A
2012/2014	LG028p2	LG03508A
2012/2014	LG028p3	LG03503A
2012/2014	LG028p4	LG03504A
2012/2014	LG028p5	LG03505A
2018/2023	LG03506A	LP13503Z
2018/2023	LG03507A	LP13502Z
2018/2023	LG03508A	LP13502Z
2018/2023	LG03509D	LP13505Z

16.3.4 Diplômes d'ingénieur

L'actuel diplôme d'ingénieur BTP (CYC83) a connu une évolution en 2012 (création de nouveaux parcours) et en 2018 (changement de nom de spécialité à la demande de la CTI).

Période	Code ancien cursus	Code nouveau cursus
2006/2012	CYC41	CYC8305A
2006/2012	CYC42	CYC8303A
2006/2012	CYC43	CYC8301A
2006/2012	CYC48	CYC8304A
2012/2018	CYC65 option Bâtiment	CYC8301A
2012/2018	CYC65 option TP	CYC8305
2012/2018	CYC66	CYC8302A
2012/2018	CYC67	CYC8301A
2012/2018	CYC68	CYC8304A
Depuis 2021	CYC8301A option Bâtiment	CYC8301A
Depuis 2021	CYC8301A option TP	CYC8305A

16.3.5 Anciens auditeurs

Toutes les UE acquises par validation des études (VES) ou des acquis (VAE) sont valorisées en tant qu'ECTS mais n'entrent pas dans le calcul de la moyenne de la Licence ou de la Licence professionnelle.

Toutes les notes obtenues aux UE sont valorisées et entrent dans le calcul de la moyenne de la Licence ou de la Licence professionnelle.

Tous les ECTS acquis par VES, VAE ou par l'examen sont valorisés dans le diplôme d'ingénieur.

Cependant, il convient de ne pas cumuler au sein du même diplôme les UE ci-après.

UE	ECTS	Période	Non cumulable avec (il s'agit uniquement de bon sens !)
AER110	6	2006/2018	BTP156
BAT101	6	2012/2018	

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
22/29

BAT102	6	2012/2018	
BAT103	6	2012/2018	
BAT-B1	6	Jusqu'en 2006	
BAT-B2	6	Jusqu'en 2006	
BAT-B3	6	Jusqu'en 2006	
BAT-B4	6	Jusqu'en 2006	
BTP133	3	2018/2021	BTP160
BTP136	3	2018/2021	BTP161
BTP137	3	2018/2021	BTP162
BTP138	6	2018/2023	BTP020
BTP139	3	2018/2023	BTP019
BTP200	3	2018/2021	BTP212
BTP201	12	2018/2022	
BTP203	12	2018/2022	
BTP205	12	2018/2022	
BTP207	3	2018/2023	BTP217
BTP208	3	2018/2023	BTP218
CC-B1	12	Jusqu'en 2006	UTC102- UTC103- BTP128 - BTP129
CC-B2	6	Jusqu'en 2006	BTP107- BTP132
CC-B3	6	Jusqu'en 2006	BTP106 - BTP131
CC-B4	6	Jusqu'en 2006	BTP122
CC-B5	6	Jusqu'en 2006	
CC-C1	6	Jusqu'en 2006	
CC-C2	6	Jusqu'en 2006	
CC-C3	6	Jusqu'en 2006	BTP133
CC-C4	6	Jusqu'en 2006	BTP134 - BTP135
CCV026	6	2012/2018	BTP123
CCV028	6	2012/2018	BTP126 - BTP127
CCV101	6	2012/2018	UTC110 - UTC105
CCV107	6	2006/2018	UTC102 - UTC103
CCV108	6	2006/2018	BTP128
CCV109	6	2006/2018	BTP106
CCV110	6	2006/2018	BTP111
CCV111	6	2006/2018	BTP112
CCV112	6	2006/2018	BTP122
CCV113	6	2006/2018	BTP001
CCV115	6	2006/2018	
CCV116	6	2006/2018	BTP106 - BTP107
CCV117	6	2006/2018	
CCV118	6	2006/2018	BTP107 - BTP132
CCV119	6	2006/2018	BTP002
CCV120	6	2012/2018	BTP106 - BTP107
CCV121	6	2012/2018	BTP113
CCV122	6	2012/2018	BTP114
CCV123	6	2012/2018	BTP115
CCV124	6	2012/2018	BTP004
CCV125	3	2012/2018	
CCV126	6	2012/2018	
CCV127	6	2012/2018	BTP197
CCV128	6	2012/2018	BTP126 - BTP127
CCV129	3	2012/2018	BTP123
CCV130	6	2012/2018	BTP136 - BTP161
CCV131	6	2012/2018	
CCV132	6	2012/2018	BTP117 - BTP118
CCV133	6	2012/2018	BTP108
CCV134	6	2012/2018	BTP116
CCV135	6	2012/2018	
CCV137	6	2012/2018	BTP125
CCV138	6	2012/2018	BTP119 - BTP121
CCV139	6	2012/2018	BTP120
CCV140	6	2012/2018	BTP154

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
 23/29

CCV141	6	2012/2018	BTP155
CCV142	6	2012/2018	BTP137
CCV143	6	2012/2018	
CCV144	6	2012/2018	BTP120
CCV221	6	2006/2018	BTP201
CCV222	6	2006/2018	BTP133 - BTP160
CCV223	6	2006/2018	BTP135
CCV223	6	2006/2018	BTP159
CCV225	6	2006/2018	BTP129
CCV226	6	2006/2018	BTP131
CCV227	6	2006/2018	BTP202
ENG222	6	2012/2024	ENG256 - ENG252
ENF109	4	2006/2018	
ENF110	4	2006/2018	
ENF111	4	2006/2018	
ENF118	6	2006/2018	
ENF119	6	2006/2018	
ETR101	4	2006/2018	
ENT101	4	2006/2018	
GGC010	6	2006/2018	BTP148
GGC107	6	2006/2018	BTP146
GGC108	6	2006/2018	BTP139
GGC112	6	2006/2018	UTC104 - BTP109
GGC113	6	2006/2018	BTP110 - BTP142
GGC114	6	2006/2018	
GGC115	6	2006/2018	BTP143
GGC116	6	2006/2018	BTP140 - BTP141
GGC117	6	2006/2018	BTP147
GGC118	6	2006/2018	BTP207 - BTP208
GGC129	6	2006/2018	BTP126 - BTP127
GGC167	6	2006/2018	BTP145
GGC218	6	2006/2018	BTP207 - BTP208
GGC230	4	2006/2018	BTP144
GGC232	4	2006/2018	
GGC234	4	2006/2018	
GGC235	4	2006/2018	
GGC236	4	2006/2018	
GGC237	8	2006/2018	
GGC238	8	2006/2018	
GGC240	6	2006/2018	BTP143 - BTP144
GGC242	6	2006/2018	BTP209
GGC244	6	2006/2018	BTP209
GGC245	6	2006/2018	
GGC246	6	2006/2018	
GMT101	6	2006/2018	BTP201
MVA101	6	2006/2012	UTC110 - UTC105
MVA107	6	2006/2012	UTC110 - UTC105

16.3.6 Anciens apprentis

Toutes les UE acquises par validation des études (VES) ou des acquis (VAE) sont valorisées en tant qu'ECTS mais n'entrent pas dans le calcul de la moyenne de la Licence ou de la Licence professionnelle.

Toutes les notes obtenues aux UE sont valorisées et entrent dans le calcul de la moyenne de la Licence ou de la Licence professionnelle.

Tous les ECTS acquis par VES, VAE ou par l'examen sont valorisés dans le diplôme d'ingénieur.

Cependant, il convient de ne pas cumuler au sein du même diplôme les UE ci-après.

USBT01 à 05

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
24/29

US	Non cumulable avec
USBT01	UTC110 Mathématiques appliquées au BTP (3 ECTS)
USBT02	UTC102 Sciences des matériaux (3 ECTS)
USBT03	UTC103 Résistance des matériaux (3 ECTS)
USBT04	UTC104 Géotechnique (3 ECTS)
USBT05	UTC105 Acoustique, Thermique, Mécanique des Fluides (3 ECTS)

USBT06 à 99

US	Non cumulable avec
USBT06	BTP106 Béton armé (3 ECTS)
USBTnn	BTP1nn
USBT99	BTP199 Management de la construction durable (3 ECTS)

USBTaa

US	Intitulé	ECTS	Non cumulable avec :
USBTM1	Anglais professionnel	6	ANGxxx
USBTM2	Communication professionnelle	3	TET102
USBTM3	Management d'équipe	3	TET102
USBTM5	Management et organisation des entreprises de BTP	6	MSE102
USBTM6	Anglais	3	ANGxxx
USBTM7	Outils et méthodes pour la préparation et la gestion de chantier en processus BIM	0	
USBTM8	Analyse numérique et modélisation	0	
USBTM9	Conception et dimensionnement des structures de bâtiment en processus BIM	0	
USBTN0	0	0	
USBTN1	Outils BIM pour l'économie de la construction	6	BTP171 - BTP172 - BTP173
USBTN2	Projet d'économie de la construction en BIM	6	BTP171 - BTP172 - BTP173
USBTN3	Projet de méthodes en BIM	6	BTP171 - BTP172 - BTP173
USBTN4	Programmation BIM	6	BTP171
USBTN5	Traitement des données BIM	3	BTP172
USBTN6	Réalité virtuelle, réalité augmentée, réalité mixte	3	BTP173
USBTN7	Projet en BIM	6	BTP171 - BTP172 - BTP173
USBTN8	Projet de préparation et d'organisation de chantier	6	BTP115
USBTN9	Audit énergétique des bâtiments	3	ENF113
USBTP0	0	0	
USBTP1	Projet de rénovation énergétique du bâtiment	6	
USBTP2	Techniques de réhabilitation de bâtiments	3	BTP004
USBTP3	Bases du management de projets BIM	3	
USBTP4	Projet de structure	6	
USBTP5	Techniques de construction de bâtiment	3	BTP001
USBTP6	BIM infrastructures	6	BTP130
USBTP7	SIG	6	BTP130 - BTP210
USBTP8	Projet BIM infrastructures	6	BTP130
USBTP9	Projet SIG	6	BTP130 - BTP210
USBTQ0	0	0	
USBTQ1	Politique de gestion des infrastructures et ouvrages	5	
USBTQ2	Gestion technique d'un marché de travaux ou d'entretien	6	BTP113 - BTP115
USBTQ4	Technologie des routes et des ouvrages d'art	3	BTP123 - BTP126 - BTP127
USBTQ5	Surveillance des ouvrages	1	BTP123 - BTP126 - BTP127
USBTQ6	Pathologies des ouvrages	4	BTP123 - BTP126 - BTP127
USBTQ7	Réparation des ouvrages	3	BTP123 - BTP126 - BTP127
USBTQ8	Diagnostic et réparation des infrastructures routières	4	BTP123 - BTP126 - BTP127
USBTQ9	Maintenance et diagnostic des réseaux des infrastructures routières	4	
USBTR0	0	0	
USBTR1	Construction parasismique en zone caraïbes	6	
USBTR2	Construction en zone Caraïbes	6	
USBTR3	Projet de réhabilitation en BIM	6	

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
25/29

USBTR4	Techniques de prédimensionnement des structures de bâtiment	3	
USBTR5	Gestion d'affaires BTP	3	BTP113 - BTP115
USBTR6	Gestion des entreprises de BTP	3	MSE102
USBTR7	Lean Management appliqué au BTP	3	BTP195
USBTR8	Qualité Sécurité Environnement BTP	3	BTP194
USBTR9	Projet BIM Chantier	6	BTP171 - BTP172 - BTP173
USBTS0	0	0	
USBTS1	Outils numériques pour le Chantier	3	BTP171 - BTP172 - BTP173
USBTS2	Les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage	6	BTP113 - BTP197
USBTS3	Management de projet BIM pour le chargé d'opération	3	BTP120
USBTS4	Projet de maîtrise d'ouvrage de bâtiments	3	BTP113 - BTP197
USBTS5	Ouvrages d'assainissement	3	
USBTS6	Environnement	3	
USBTS7	Topographie et outils BIM	3	BTP130
USBTS8	Justification des ouvrages provisoires ou définitifs	3	
USBTS9	Réponse à un appel d'offres de marché de construction	3	BTP154 - BTP155
USBTT0	0	0	
USBTT1	Programmation BIM avancée	3	BTP171
USBTT2	Réponse à un appel d'offres de marché « Scan to BIM »	3	BTP154 - BTP155
USBTT3	Auscultation et gestion des ouvrages par le nuage de points	3	
USBTT4	Outils pour le BIM Coordinateur TCE	6	BTP120
USBTT5	Energétique du bâtiment et réglementations	3	
USBTT6	Fluides du bâtiment et réglementations	3	
USBTT7	Outils pour le BIM Coordinateur MEP	6	BTP120
USBTT8	Voirie, réseaux divers et réglementations	3	
USBTT9	Outils pour le BIM Coordinateur Topo VRD	6	BTP130
USBTU0	Travaux pratiques de génie climatique	3	
USBTU1	Conception et dimensionnement des installations de génie climatique	6	
USBTU2	Outils BIM pour la conception des installations de génie climatique	6	BTP120
USBTU3	Réglementations du bâtiment	3	
USBTU4	Normes, réglementations et labellisations bas carbone	3	
USBTU5	Construction bas carbone	6	
USBTU6	Réhabilitation bas carbone	6	
USBTU7	Outils numériques pour la construction bas carbone	6	
USBTW0	Sciences et technologie du bois	3	UTC102
USBTW1	Innovation dans la filière bois	3	BTP196
USBTW2	Technologies numériques et développement de produits	6	
USBTW3	Robotique	3	
USBTW4	Sciences et construction bois	3	BTP108
USBTW5	Architecture et constructions bois innovantes	6	BTP108
USBTW6	Gestion de projet construction bois innovant	6	BTP113
USBTW7	Ingénierie de produits innovants	3	
USBTW8	Industrialisation et gestion de production	6	
USBTW9	Gestion de projet d'ingénierie bois	6	BTP113
USBTX0	Innovation et écoconception bois	6	
USBTX1	Ingénierie et agencement bois	3	
USBTX2	Démarche créative et agencement bois	6	

16.3.7 Dispense de tronc commun UTC

Les auditeurs ayant validé 24 ECTS scientifiques ou techniques (Code MVA1xx, CCV1xx ou GGC1xx) avant le 1^{er} octobre 2018 sont dispensés des UE de tronc commun (code UTC) et peuvent compléter librement avec les UE BTP du parcours.

16.3.8 Validation de l'UE d'Anglais par un test avant le 1^{er} octobre 2018

Licence LG035 et licence professionnelle LP135

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
26/29

Les auditeurs ayant validé un test d'Anglais de niveau A2 avant le 1^{er} octobre 2018, sont dispensés de l'UE ANGxx dans le cadre de la licence de génie civil (LG035).

Diplôme d'ingénieur CYC83

Les auditeurs ayant validé un test d'Anglais de niveau B2 avant le 1er octobre 2018, sont dispensés de l'UE ANGxxx dans le cadre du diplôme d'ingénieur BTP (CYC83).

16.3.9 Validation des UE SHES du diplôme d'ingénieur

UE SHES validées avant le 1^{er} octobre 2014

Les auditeurs ayant validé des ECTS de SHES (TET102, MSE102,...) avant le 1er octobre 2018, doivent compléter les ECTS du bloc de 18 ECTS de SHES uniquement avec les UE BTP113, BTP197, BTP198, BTP199, ENG210 du diplôme d'ingénieur BTP (CYC83).

UE SHES validées après le 1^{er} octobre 2024

Les UE SHES validées après 2024 ne seront pas prises en compte pour valider le bloc de 18 ECTS de SHES du diplôme d'ingénieur BTP (CYC83) : BTP113, BTP197, BTP198, BTP199, ENG210

16.4 Validation d'un diplôme intermédiaire

16.4.1 Licence de génie civil

Diplômes suivis	Diplôme accordé	Conditions
CYC8301A	LG03503A	Avoir validé : <ul style="list-style-type: none"> • 5 UE UTC1xx • 1 UE ANGxx • 21 ECTS BTP1xx de la maquette du CYC83 L'examen d'admission à Ei-Cnam avant le 1/10/24 NB : un l'examen d'admission validé après le 1/10/24 délivrera la licence automatiquement.
CYC8302A	LG03501A	
CYC8303A	LG03504A	
CYC8304A	LG03505A	
CYC8305A	LG03502A	
FISA BTP REIMS / BAT	LG03503A	Sur proposition du responsable national de la FISA : Moyenne année 1 de la FISA ≥ 10 Ou Moyenne années 1 et 2 de la FISA ≥ 10
FISA BTP REIMS / TP	LG03505A	
FISA BTP AMIENS / BAT	LG03503A	
FISA BTP AMIENS / TP	LG03505A	
FISA BTP LIMOGES	LG03503A	
FISA BTP NANCY	LG03503A	

16.5 DIE3100A, DIE4600A, DIE4700A « BAC+4 : chargés d'études »

Les DIE3100A, DIE4600A, DIE4700A seront retirés de l'offre à la rentrée 2025.

16.6 Accords spécifiques au Centre Cnam INPHB d'Abidjan

Le tableau ci-après présente les substitutions d'UE accordées dans le cadre du déploiement de l'offre BTP au Centre Cnam INPHB d'Abidjan.

CYC8301A et CYC8305A	CYC8301A et CYC8305A CIV
BTP198 Économie de la construction durable (3 ECTS) BTP199 Management de la construction durable (3 ECTS)	TET102 Management social (6 ECTS)

16.7 Accords spécifiques au Centre Cnam ISSAE au Liban

Le tableau ci-après présente les substitutions d'UE accordées dans le cadre du déploiement de l'offre BTP au Centre Cnam ISSAE au Liban.

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
27/29

DUS0110A	DUS0110A Liban
BTP002 Métré, études de prix et économie de la construction (6 ECTS)	BTP301 Métré et études de prix (3 ECTS) BTP302 Actions climatiques sur les constructions (3 ECTS)
BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS)	BTP303 Résistance des matériaux II (6 ECTS)
MVA013 Bases scientifiques (Mathématiques) (6 ECTS)	MVA005 Calcul différentiel et intégral (6 ECTS)
PUCN06 18 ECTS au choix	BTP010 Technologie de chantier (6 ECTS) BTP012 Topographe (6 ECTS) MVA006 Application de l'analyse à la géométrie (6 ECTS)

LG03501A	LG03501A Liban
BTP002 Métré, études de prix et économie de la construction (6 ECTS)	BTP301 Métré et études de prix (3 ECTS) BTP302 Actions climatiques sur les constructions (3 ECTS)
BTP013 Physique du bâtiment (6 ECTS)	BTP303 Résistance des matériaux II (6 ECTS)
PUCN04 (6 ECTS au choix)	BTP304 Mathématiques appliquées II (3 ECTS) BTP127 Routes (3 ECTS)
BTP160 Outils numériques pour le calcul de structures BTP (6 ECTS)	BTP307 MEF (3 ECTS)
BTP161 Outils numériques pour le dimensionnement des structures béton armé (6 ECTS)	BTP308 Outils numériques pour le béton armé (3 ECTS)
BTP162 Outils numériques pour le dimensionnement des structures métalliques (6 ECTS)	BTP309 Outils numériques pour la construction métallique (3 ECTS)

DIE4600A	DIE4600A Liban
BTP108 Construction bois (3 ECTS)	BTP305 Béton précontraint II (3 ECTS)
BTP110 Soutènements (3 ECTS)	BTP127 Routes (3 ECTS)
BTP156 Actions climatiques sur les constructions (3 ECTS)	BTP304 Mathématiques appliquées II (3 ECTS)
BTP160 Outils numériques pour le calcul de structures BTP (6 ECTS)	BTP307 MEF (3 ECTS)
BTP161 Outils numériques pour le dimensionnement des structures béton armé (6 ECTS)	BTP308 Outils numériques pour le béton armé (3 ECTS)
BTP162 Outils numériques pour le dimensionnement des structures métalliques (6 ECTS)	BTP309 Outils numériques pour la construction métallique (3 ECTS)
PUCN06 (12 ECTS au choix)	12 ECTS au choix parmi : MVA006 Application de l'analyse à la géométrie (6 ECTS) MVA005 Calcul différentiel et intégral (6 ECTS) BTP010 Technologie de chantier (6 ECTS) BTP012 Topographe (6 ECTS) BTP301 Métré et études de prix (3 ECTS) BTP302 Actions climatiques sur les constructions (3 ECTS) BTP303 Résistance des matériaux II (6 ECTS) BTP306 Management et réglementation de la construction (6 ECTS)

CYC8302A	CYC8302A Liban
BTP108 Construction bois (3 ECTS)	BTP305 Béton précontraint II (3 ECTS)
BTP110 Soutènements (3 ECTS)	BTP127 Routes (3 ECTS)
BTP156 Actions climatiques sur les constructions (3 ECTS)	BTP304 Mathématiques appliquées II (3 ECTS)
BTP198 Économie de la construction durable (3 ECTS)	BTP306 Management et réglementation de la construction (6 ECTS)

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
28/29

BTP199 Management de la construction durable (3 ECTS)	
BTP160 Outils numériques pour le calcul de structures BTP (6 ECTS)	BTP307 MEF (3 ECTS)
BTP161 Outils numériques pour le dimensionnement des structures béton armé (6 ECTS)	BTP308 Outils numériques pour le béton armé (3 ECTS)
BTP162 Outils numériques pour le dimensionnement des structures métalliques (6 ECTS)	BTP309 Outils numériques pour la construction métallique (3 ECTS)
Pour les années 2018/2020 :	
CYC8302A	CYC8302A Liban
BTP113 Gestion de projet de construction (3 ECTS)	GDN100 Management de projet (4 ECTS)

16.8 Accords spécifiques au Centre Cnam Maroc

Le tableau ci-après présente les substitutions d'UE accordées dans le cadre du déploiement de l'offre BTP au Centre Cnam du Maroc

LG035xxA	LG035xxA Maroc
BTP196	Une autre UE BTP1xx de 3 ECTS

CC136 Référent BIM	CC136 Référent BIM Maroc
BTP173	USBTN7
BTP196	BTP113

Fait à Paris, le 16 octobre 2024

Pour l'Administratrice générale empêchée,
et par délégation,
La directrice nationale des formations


Ariane FREHEL

Le Conservatoire national des arts et métiers
292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tél 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29

Note 14 - Validation VES pour les accès aux diplômes et validations d'unités des diplômes de la chaire de BTP - 2024
29/29

Note de règlement N° 2024-15/DNF
Portant modification à la note de règlement n° 2024-01/DNF du 03/04/2024
relative à la jurisprudence VES de la spécialité informatique

VALIDATIONS AUTOMATIQUES EN INFORMATIQUE

Conformément aux notes de règlement n°2015-04/DNF et n°2015-05/DNF du 07/05/2015, les candidats concernés par ce tableau doivent formuler leur demande de validation automatisée au moyen du dossier VES via la jurisprudence.

Diplôme possédé	Diplôme Cnam visé	Validations proposées
Licence informatique ou Licence Science et Technologies mention Informatique*	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « spécification et conception des SI » - 1 UE dans le bloc « développement de SI » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects. * Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique
ou Licence Génie mathématique et informatique	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Architecte	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « réseau informatique »

<p>infrastructure réseau et système (CPN8401)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 UE dans le bloc « systèmes informatiques » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture hormis SEC105. - 1 UE non informatique de 4 ects. <p>*Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique.</p>
<p>Diplôme de concepteur architecte informatique parcours architecte en Cybersécurité (CPN8403)</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc «réseau informatique » - 1 UE dans le bloc « cybersécurité» - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects. <p>*Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique.</p>
<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE non informatique de 4 ects, - 3 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc. <p>* Cette équivalence concerne notamment toutes les licences issues de la fusion DEUG MIAS-L3 informatique.</p>

Licence L3 Mathématiques, Informatique parcours MIAGE	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « spécification et conception des SI » - 1 UE dans le bloc « développement de SI » - l'UE NSY115 - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique.
	Diplôme ingénieur en informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 3 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc, - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique.
Licence professionnelle métiers de l'Informatique, après un bac+2 ou équivalent informatique	Licence générale Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE GDN100.
	Diplôme de concepteur architecte informatique tout parcours confondu	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - une UE non informatique de 4 ects à choisir par le candidat.

Licence professionnelle « Bachelor Universitaire de Technologie » (BUT3) en informatique	Licence générale Informatique	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE GDN100. <p>et une UE de 6 ects par parcours comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NSY115 pour le Parcours : A : Réalisation d'applications : conception, développement, validation. - SMB101 pour le Parcours : B : Déploiement d'applications communicantes et sécurisées. - NFE113 pour le Parcours : C : Administration, gestion et exploitation des données. - NFP107 pour le Parcours : D : Intégration d'applications et management du système d'information.
	Diplôme de concepteur architecte informatique tout parcours confondu	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UE du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE non informatique de 4 ects. <p>et une UE de 6 ects par parcours comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NSY115 pour le Parcours : A : Réalisation d'applications : conception, développement, validation. - SMB101 pour le Parcours : B : Déploiement d'applications communicantes et sécurisées. - NFE113 pour le Parcours : C : Administration, gestion et exploitation des données. - NFP107 pour le Parcours : D : Intégration d'applications et management du système d'information.

	<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - une UE non informatique de 4 ects à choisir par le candidat et une UE de 6 ects par parcours comme suit : - NSY115 pour le Parcours : A : Réalisation d'applications : conception, développement, validation. - SMB101 pour le Parcours : B : Déploiement d'applications communicantes et sécurisées. - NFE113 pour le Parcours : C : Administration, gestion et exploitation des données. - NFP107 pour le Parcours : D : Intégration d'applications et management du système d'information.
<p>Licence professionnelle Analyste concepteur des systèmes d'information et décision (Cnam)</p>	<p>Licence générale informatique</p>	<p>Sont validés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE du domaine SIDB, - l'UE GDN100. <p>L'expérience professionnelle des deux premières années doit être vérifiée.</p>
<p>ou bien</p> <p>Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion de données</p>	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE dans le bloc « de spécification et conception des systèmes d'information », - 1 UE non informatique de 4 ects.

parcours Analyse et Conception des Systèmes d'Information Décisionnels (ACSID)	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Architecte infrastructure réseau et système ou encore le parcours architecte en cybersécurité (CPN8401 ou CPN8403)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - NFE108 ou NFE115 du premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme Ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - NFE108 ou NFE115 du bloc ISI - 1 UE non informatique de 4 ects.
Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux, Parcours Cybersécurité et réponse à incident pour les systèmes d'information, industriels et urbains (CRISIS)	Licence générale informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du domaine « réseau et systèmes multimédia » - l'UE GDN100.
	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Architecte infrastructure réseau et système ou encore le parcours architecte en cybersécurité (CPN8401 ou CPN8403)	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du bloc réseaux informatiques - 1 UE non informatique de 4 ects.

	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE NSY104 ou NSY103 du premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
	<p>Diplôme Ingénieur en Informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - RSX101 ou RSX102 du bloc IRSM - 1 UE non informatique de 4 ects.
<p>Licence professionnelle Réseaux et télécommunications après un bac+2 informatique</p> <p>ou</p> <p>Licence professionnelle métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux. après un bac +2 en informatique</p>	<p>Licence générale informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du domaine « réseau et systèmes multimédia » - l'UE GDN100.
	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique parcours architecte infrastructure réseau et système et parcours architecte en cyber-sécurité (CPN8401 et CPN8403)</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - RSX101 ou RSX102 du bloc réseaux informatiques - 1 UE non informatique de 4 ects.

<p>ou</p> <p>Licence professionnelle Réseaux sans fil et haut débit après un bac+2 en informatique</p>	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE NSY104 ou NSY103 du premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
<p>ou</p> <p>Licence professionnelle métiers de l'informatique: administration et sécurité des systèmes et des réseaux. après un bac +2 en informatique</p>	<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - RSX101 ou RSX102 du bloc IRSM - 1 UE non informatique de 4 ects.
<p>Licence professionnelle système d'information – intégration et maintenance applicative</p> <p>ou</p> <p>Licence professionnelle métiers de l'informatique spécialité :</p>	<p>Licence générale informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, -1 UE du domaine SIDB, - l'UE GDN100.
<ul style="list-style-type: none"> - Conception, développement et test de logiciels - Systèmes d'information et gestion de données - Applications web. <p>Après un bac+2 en informatique</p> <p>ou</p> <p>Licence professionnelle systèmes informatiques et logiciels option Progiciels de gestion intégrée après un bac+2 informatique</p> <p>ou</p>	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE dans le bloc « de spécification et conception des systèmes d'information », - 1 UE non informatique de 4 ects.
<p>ou</p>	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Architecte infrastructure réseau</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115,

Licence professionnelle systèmes informatiques et logiciels option Bases de données après un bac+2 informatique ou Licence professionnelle Systèmes Informatiques et logiciels mention DA2I (Développement et Administration Internet et Intranet) ou Licence professionnelle Systèmes Informatiques et logiciels mention décision et traitement de l'information data mining ou Licence professionnelles Métiers du décisionnel et de la statistique.	et système ou encore le parcours architecte en cybersécurité (CPN8401 ou CPN8403)	- NFE108 ou NFE107 ou encore GLG105 du premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme d'ingénieur en informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - NFE108 ou NFE107 du bloc ISI - 1 UE non informatique de 4 ects.
Licence professionnelle Automatique et informatique industrielle ou Licence professionnelle : Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle (avec un Bac+2 scientifique)	Licence générale informatique	Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 - l'UE GDN100.
	Diplôme de concepteur architecte informatique tout parcours confondu	Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.

<p>ou</p> <p>Licence professionnelle métiers techniques du son et de l'image Parcours MENATIS (Médias Numériques Associés aux Techniques de l'Image et du Son)</p>	<p>Diplôme Ingénieur en Informatique</p>	<p>Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - 1 UE non informatique de 4 ects.
<p>Licence professionnelle Activités et Techniques de Communication spécialité Animateur des technologies de l'information et de l'Internet (Université J. Monnet, St Etienne)</p> <p>ou</p> <p>Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation WEB - Parcours Animateur des Technologies de l'Information et de l'Internet</p>	<p>Licence générale informatique</p>	<p>Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE GDN100.
	<p>Diplôme de concepteur architecte informatique tout parcours confondu</p>	<p>Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
	<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Sous la condition que le (la) candidat(e) ait fait auparavant un bac+2 Informatique, sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115 du bloc AISL, - 1 UE non informatique de 4 ects.

Bachelor of Science in Computer Science, Allemagne (c'est l'équivalent d'une Licence informatique générale)	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CPN8402)	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc « spécification et conception des SI » - 1 UE dans le bloc « développement de SI » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours Architecte infrastructure réseau et système (CPN8401)	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc «réseau informatique » - 1 UE dans le bloc « systèmes informatiques » - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture hormis SEC105. - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme de concepteur architecte informatique parcours architecte en Cybersécurité (CPN8403)	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE dans le bloc «réseau informatique » - 1 UE dans le bloc « cybersécurité» - 1 UE dans le premier bloc d'ouverture - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE non informatique de 4 ects, - 3 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc.

Bachelor of Science SUPINFO après un bac+2 Informatique	Licence générale informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - l'UE GDN100.
	Diplôme de concepteur architecte informatique tout parcours confondu	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
	Diplôme ingénieur en informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - l'UE NSY115, - 1 UE non informatique de 4 ects.
Titre informatique RNCP niveau II (hors concepteur-architecte) ou titre homologué par l'Etat au niveau II	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique
Ancien titre RNCP II Concepteur Architecte Informatique (Cnam) ou DEST Informatique Cnam	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 1 UE supplémentaire dans l'un des blocs qui correspond au parcours ingénieur choisi - 6 ects dans le bloc d'UE non informatique

Maîtrise informatique	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - les 2 UE de spécialisation.
Maîtrise IUP ou Ingénieur-maître en Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) ou M1 GEII	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais.
Maîtrise de mathématiques appliquées option informatique inclus Liban	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais. - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc.
Maîtrise M1 IUP Statistique Informatique Décisionnelle	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 1 UE de base à choisir parmi les blocs IMO ou ISI.
Maîtrise de Génie Mathématique et Informatique	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 1 UE de spécialisation.

Ingénieur-Maître en Génie Mathématique et Informatique option Informatique	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validées : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc - 1 UE de spécialisation.
Maîtrise d'informatique appliquée à la gestion (MIAGE)	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 3 UE de base à choisir parmi les blocs AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc, - 1 UE de spécialisation, - 12 ects dans le bloc d'UE non informatique.
Master 2 MIAGE	Diplôme d'ingénieur en Informatique	Sont validés : - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 5 UE de base à choisir parmi les blocs AISL, ISI, et IRSM. Reste à acquérir une UE de IMO, - 2 UE de spécialisation, - 12 ects dans le bloc d'UE non informatique.
Master 2 MIAGE	Certificat de compétence en Maîtrise d'Ouvrage des Systèmes d'Information	Sont validées les 4 UE : NFP107, NFE108, RSX101, NFE115. Reste à acquérir l'UE NFE107 et l'UA331X (projet).

<p>Master 2 STIC ou STS mention informatique ou DESS d'informatique après une maîtrise d'informatique (à l'exclusion des DESS accessibles aux gestionnaires)</p>	<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 6 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM. - 2 UE de spécialisation, - 2 UE d'approfondissement.
<p>Titre inscrit au RNCP au niveau I en informatique</p>	<p>Diplôme d'ingénieur en informatique</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 6 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM. - 2 UE de spécialisation, - 2 UE d'approfondissement.
<p>Master Cnam réseaux télécommunication parcours réseaux d'entreprise</p>	<p>Diplôme d'ingénieur parcours IRSM</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO et IRSM. - 2 UE de spécialisation, - Les 2 UE d'approfondissement (RSX217 et RSX218). - 12 ects dans le bloc d'UE non informatique <p>Il restera à valider une UE du bloc ISI, une UE du bloc AISL, 6 ects dans le bloc d'UE non informatique, ENG221 (oral probatoire) et le mémoire d'ingénieur.</p>
<p>Mastère spécialisé en Informatique ENIM-INSA</p>	<p>Diplôme d'ingénieur</p>	<p>Sont validées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc.

Master réseaux et objets connectés Code : MR11606A, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606A (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et robotique de prototypage Code : MR11606B, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606B (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et cybersécurité Code : MR11606C, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606C (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle Code : MR11606D, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	Titre CRN0801A validé si admission en M2 du MR11606D (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle Code : MR11606D, première année validée	Master Artificial Intelligence for Connected Industries, première année validée Code : MR11601D	MR11601D validé si admission en M2 du MR11606D (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et intelligence artificielle Code : MR11606D, première année validée	Master réseaux et objets connectés Code : MR11606A, première année validée	MR11606A validé si admission en M2 du MR11606D (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Master réseaux, objets connectés et cybersécurité	Master réseaux et objets connectés	MR11696A validé si admission en M2 du MR11606C (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)

Code : MR11606C, première année validée	Code : MR11606A, première année validée	
Master réseaux, objets connectés et robotique de prototypage Code : MR11606B, première année validée	Master réseaux et objets connectés Code : MR11606A, première année validée	MR11696A validé si admission en M2 du MR11606B (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1).
Master Computer Networks and IoT Systems Code : MR11601C, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	CRN0801A validé si admission en M2 du MR11601C (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1).
Master Artificial Intelligence for Connected Industries Code : MR11601D, première année validée	Architecte infrastructure réseaux et systèmes Code : CRN0801A	CRN0801A validé si admission en M2 du MR11501D (validation du jury M1 ou attestation de réussite M1)
Diplom-Informatiker (Fachhochschule Darmstadt)	Diplôme d'ingénieur	Sont validées : <ul style="list-style-type: none"> - les 5 UTC du tronc commun, - l'UE d'anglais, - 4 UE de base à choisir parmi les blocs IMO, AISL, ISI, et IRSM tout en respectant la règle 1 UE par bloc, - 2 UE de spécialisation.

<p>Première année validée du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en partenariat avec l'AFIA (ING3901A). OU Première année validée du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en convention avec l'université de Reims, en apprentissage (ING6800A). OU Première année validée du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en partenariat avec l'ITII Alsace (ING3400A).</p> <p>*Pour appuyer cette demande de validation totale, l'apprenti doit fournir une attestation de réussite à la première année.</p>	<p>Licence Sciences technologies santé mention informatique En alternance (LG02500B)</p>	<p>Validation de la Licence (L3) générale informatique en alternance (LG02500B)</p>
<p>Deux premières années validées du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en partenariat avec l'AFIA (ING3901A). OU Deux premières années validées du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en convention avec l'université de Reims, en apprentissage (ING6800A).</p>	<p>Titre RNCP Niveau 6 Concepteur intégrateur d'infrastructures informatiques (systèmes et réseaux, applicatives, ou de sécurité) parcours</p>	<p>Validation du diplôme Chef de projet maîtrise d'œuvre informatique (CRN0802A)</p>

<p>OU Deux premières années validées du Diplôme d'ingénieur en informatique et systèmes d'information en partenariat avec l'ITII Alsace (ING3400A).</p> <p>*Pour appuyer cette demande de validation totale, l'apprenti doit fournir une attestation de réussite aux deux premières années.</p>	<p>Systèmes d'information (CRN0802A)</p>	
<p>Diplôme d'ingénieur non informaticien</p>	<p>Diplôme d'ingénieur en Informatique</p>	<p>Validation d'ENG210 « Exerccer le métier d'ingénieur » Validation des UE informatiques : au cas par cas</p>
<p>Certificat professionnel technicien micro réseau et Internet</p> <p>ou bien</p> <p>Certificat professionnel Technicien de maintenance micro réseaux et internet spécialisation cybersécurité des PME</p>	<p>Technicien développeur (CPN 9000A)</p> <p>Diplôme Universitaire de Technologies Informatique</p>	<p>Sont validées les UE suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Architecture des machines (NFA004 à 4 crédits) - Principe de fonctionnement des systèmes d'exploitation (NFA003 à 4 crédits) - Réseaux (NFA009 à 6 crédits) - Sécurité (SECO01 à 6 crédits) <p>Sont validées les UE suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Architecture des machines (NFA004 à 4 crédits) - Principe de fonctionnement des systèmes d'exploitation (NFA003 à 4 crédits) - Réseaux (NFA009 à 6 crédits)

<p>Certificat de compétence Chef de projet informatique, nouvelles technologies CC8300A</p>	<p>Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecte Informatique tout parcours confondu</p>	<p>Sont validées les UE NFE108, NSY115, NFE130 et une UE non informatique de 6 ects.</p>
<p>Certificat de compétences Ingénierie des systèmes d'information web CC8400A</p>	<p>Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecte Informatique tout parcours confondu</p>	<p>Sont validées les UE NFE114, NSY115, GLG105 et une UE non informatique de 6 ects.</p>
<p>Certificat de compétences Urbaniste des systèmes d'information CC8500A</p>	<p>Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecture Informatique tout parcours confondu</p>	<p>Sont validées les UE NSY104, NSY115, NFE107 et une UE non informatique de 6 ects.</p>

<p>Certificat de compétence Conception, développement et animation de sites Web Ou Certificat de compétence Concepteur et développeur d'Intranets. Modélisation, conception et développement avancés de sites Web dynamiques d'Intranets (CC8200A)</p>	<p>Diplôme d'ingénieur ou Diplôme de concepteur architecture Informatique tout parcours confondu</p>	<p>Sont validées NFE114, NSY115, UTC503, UTC505, et une UE non informatique de 6 ects.</p>
--	---	--

Fait à Paris, le 24 octobre 2024

Pour l'Administratrice générale empêchée et par délégation,
La Directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

Le Conservatoire national des arts et métiers

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tel 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29

NOTE DE REGLEMENT N° 2024-16/DNF

Passerelles Master matériaux et management diplôme d'ingénieur Cnam,
spécialité matériaux

Les dispenses antérieures

- Une passerelle entre le Master 2 « Matériaux Qualité et Management » (en alternance) à Nice, cohabilité avec l'université de Nice Sophia Antipolis et le diplôme d'ingénieur Cnam, spécialité Matériaux avait été formalisée en 2007 (note N° 07-011/DNF) sous la forme de dispenses. Les auditeurs possesseurs de Master et préparant un diplôme d'ingénieur Cnam spécialité Matériaux, obtenaient les dispenses de l'ensemble du cycle préparatoire et de l'ensemble du cycle de spécialisation, à l'exception de :

- Niveau d'anglais requis pour le diplôme d'ingénieur
- Technologie Avancée MTX231
- Information et Communication pour l'ingénieur (MTX230)
- L'ingénieur au XXI ème siècle (ENG200)
- Mémoire ingénieur
- Expérience professionnelle requise pour la délivrance du diplôme d'ingénieur,

Le cursus ingénieur HTT du Cnam a subi un certain nombre de changements dans le parcours : mise en place d'un tronc commun à l'EPN4, examen d'entrée à l'école d'ingénieur, examen probatoire, etc. Le master 2 MQM (matériaux Qualité Management) est devenu, avec la réforme des masters intégrés le master N.I.C.E. en deux ans qui englobe dans sa deuxième année le master anciennement nommé MQM.

Nouvelle jurisprudence

Pour les auditeurs ayant validé les unités de valeur de la deuxième année du master N.I.C.E dont cette deuxième année est anciennement nommé « master Matériaux Qualité et Management » et préparant un diplôme d'ingénieur Cnam spécialité Matériaux, les dispenses seront accordées automatiquement, sous réserve d'avoir été admis à l'EiCnam à l'exception de :

- L'UAAD93 : examen d'admission à l'Ecole d'ingénieur du Cnam.
- UAEP03 : expérience professionnelle - 24 mois (15 ects)
- Test d'anglais B2 (niveau III)
- L'UE ENG210 - exercer le métier d'ingénieur, (6 ects)
- L'UE ENG242 Communication et information pour l'ingénieur - Oral probatoire (3 ects)
- L'UAM93B mémoire Ingénieur (39 ects)

.../...

Les auditeurs concernés par cette jurisprudence devront suivre les étapes suivantes

- 1- Valider le Master 2 N.I.C.E.
- 2- Formuler une demande de VES auprès du Cnam via cette jurisprudence
- 3- Candidater à l'école d'ingénieur pour une admissibilité puis obtenir le cas échéant une admission à l'EiCnam
- 4- Valider l'ENG242 - Oral probatoire
- 5- Valider le module d'expérience professionnelle 24 mois (UAEP03)
- 6- Valider la soutenance du mémoire d'ingénieur selon la procédure et le suivi de l'EiCnam

Rappel des obligations pour le mémoire ingénieur

Une expérience professionnelle dans le domaine est requise pour la délivrance du diplôme d'ingénieur (UAEP03) conformément aux notes de règlement n 2015-04/DNF et 2015-05/DNF du 07/05/2015
L'inscription et le passage du module ENG210 peut se faire indépendamment de la procédure d'inscription à l'EiCnam.

Fait à Paris, le 24 octobre 2024

Pour l'Administratrice générale empêchée,
et par délégation,
La directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

Le Conservatoire national des arts et métiers

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tél 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29

2

NOTE DE REGLEMENT N° 2024-17/DNF
Relative aux mesures transitoires concernant le certificat de spécialisation Données de santé : analyse économique et méthodes quantitatives (CS10200A)

À compter de la rentrée 2024-2025, en raison de la fermeture de certaines UE entraînant une évolution de la maquette du diplôme, des mesures transitoires sont établies afin de permettre aux auditeurs engagés dans ce parcours de terminer leur cursus et d'obtenir la certification.

Pour les élèves du CS10200A inscrits en package ou à la carte en 2024/2025

- **EAR214 Analyse de données et décisions dans l'entreprise II** remplace **EGS234 Big data et fouille de données en santé**

Ces mesures sont applicables durant deux années jusqu'en décembre 2026.

Fait à Paris, le 10 septembre 2024

Pour l'Administratrice générale empêchée,
et par délégation,
La directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

Le Conservatoire national des arts et métiers
292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03
Case courrier 4DNF01
tél 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29